

Le 6 décembre 2016

Journal aux parents :

Voici le premier journal de l'année qui est dédié aux parents. Vous y trouverez de nombreuses informations qui vous seront utiles toute l'année. Bonne lecture

Karen de Champlain, directrice.

Informations diverses :

Absences : il est important de nous prévenir pour motiver l'absence de votre enfant. De plus, vous devez aussi prévenir le service de garde en composant le numéro de téléphone et le poste de la responsable. Merci

Horaire du secrétariat et visite à l'école

Secrétariat AM : 7h45 à 11h30 PM : 12h45 à 15h45

De 11h30 à 12h45, le secrétariat est fermé et les portes de l'école sont verrouillées. Si votre enfant doit s'absenter pour un rendez-vous médical, nous vous prions de venir le chercher avant 11h30 ou après 12h45.

Circulation dans l'école

Tous les parents et visiteurs doivent utiliser la porte principale de l'école, à l'arrivée et au départ, et se présenter au secrétariat pour tout ce qui concerne les élèves de notre école. Si vous accompagnez ou si vous venez chercher votre enfant à l'école, veuillez toujours attendre à l'extérieur de la cour d'école (rue Sartre).

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT : message de la présidente :

Les nouveaux membres du C.É. ont été nommés lors de l'assemblée annuelle de parents qui s'est tenue le 15 septembre dernier. Lors de cette soirée, nous avons procédé à l'élection de 3 parents.

Les parents membres du C.É. nouvellement élus cette année sont :

Madame Katia Luca (présidente)
Madame Katherine Mimeault
Madame Amanda Zeng
Madame Geneviève Langelier
Madame Julie Lanno
Madame Isabelle Poulin

Horaires réguliers pour le primaire : 7h50 à 12h20

COMITÉ DE PARENTS

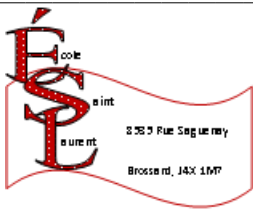
Le représentant au Comité de parents Mme Julie Lanno et son substitut, madame Isabelle Poulin, ont été élus par l'assemblée générale. Leur rôle est de représenter les parents de l'école au comité de parents à la commission scolaire. Bravo à ces deux personnes !

ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (O.P.P.) Message de la présidente :

Lors de l'assemblée annuelle de parents, l'organisme de participation des parents a été officiellement formé. Tous les parents qui désirent participer au sein de l'O.P.P. sont les bienvenus

Allergies sévères

Plusieurs enfants inscrits à l'école ainsi qu'au service de garde souffrent d'**allergies sévères**. Il est essentiel de sensibiliser votre enfant à cet égard et de lui indiquer que **l'échange de nourriture entre enfants ne sera pas permis pour des raisons de sécurité**. Dans plusieurs cas, il s'agit d'allergie sévère aux **arachides**, qui peut être



déclenchée par l'ingestion ou simplement par le toucher. De nombreux aliments contiennent des traces d'arachides. **Nous vous demandons d'éviter que ces aliments fassent partie des collations et repas que vous donnerez à vos enfants.**

Bibliothèque

Les élèves ont la chance de venir à la bibliothèque afin d'emprunter des livres depuis le 21 septembre. L'élève est responsable des livres empruntés. S'il le perd ou l'endommage, il devra le remplacer ou verser un montant équivalant à la valeur des livres empruntés. Merci à tous les parents bénévoles qui ont travaillé à l'ouverture de notre bibliothèque.

Collations et repas santé

Pendant les pauses du matin et de l'après-midi, les enfants prennent le temps de déguster leur collation tout en profitant de l'air frais. Nous vous demandons de leur donner des collations santé : des fruits, des légumes et du fromage

Dates à retenir

- **Journées pédagogiques** : 27 janvier 2017, 9 et 10 février, 31 mars, 23 mai.
- **Journées pédagogiques mobiles** : 13 décembre et 9 mars
- **Journées pédagogiques pour force majeure** : Prendre note que ces deux journées peuvent être annulées. (26 avril et 19 juin)
- **Festival des Nations** : 22 avril 2017 avec le thème : « Le français autour du monde »

Journée pédagogique

Le 13 décembre sera une journée pédagogique. Il est demandé de se présenter selon l'horaire habituel pour ces journées. Nous constatons beaucoup de retard ce qui a une incidence directe sur les débuts des activités. Merci à l'avance pour votre collaboration.

Une 2^e paire de souliers ou des bottes, c'est pratique

- L'automne est arrivé avec la pluie, la boue et les feuilles mortes. Pour un environnement scolaire propre et sécuritaire, nous vous demandons d'envoyer à l'école une deuxième paire de souliers ou des bottes pour votre enfant. Lorsqu'il entrera en classe, il aura les pieds au sec. De plus, votre enfant est amené à se déplacer régulièrement dans l'école et à l'extérieur de celle-ci, nous vous suggérons donc de lui fournir des chaussures qu'il pourra bien attacher afin d'éviter de glisser et de tomber.

Évaluation des apprentissages pour les élèves

- Le premier bulletin a été déposé sur le Portail. Ne pas oublier de vous faire un dossier et d'enregistrer le bulletin.

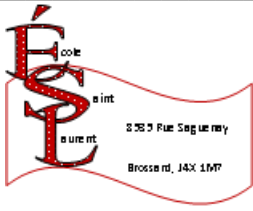
Fermeture de l'école lors d'intempéries majeures survenant en dehors des heures où vos enfants sont à l'école

- Vous serez avisés par l'intermédiaire de la radio ou de la télévision advenant une fermeture de l'école lors d'intempéries majeures survenant en dehors des heures où vos enfants sont à l'école. Vous pouvez aussi consulter le site internet de le CSMV. Prenez note que le service de garde est également fermé.

Maladie

- Afin d'éviter toute épidémie, les élèves doivent rester à la maison lorsqu'ils sont malades (ex : fièvre, grippe, varicelle, gastro...). Veuillez aviser l'école de l'absence de votre enfant.

Pédiculose



En ce début d'année, nous vous demandons d'être vigilants et de bien vouloir vérifier la tête de vos enfants fréquemment (1 à 2 fois par semaine). Votre collaboration est indispensable dans ce dossier. Une des meilleures mesures de prévention est d'attacher les cheveux des enfants en tout temps.

Ponctualité

Nous vous rappelons que la surveillance sur la cour débute à 7h50 et à 12h35. Pour la sécurité de votre enfant, il ne peut se présenter sur la cour avant cette période. Nous vous rappelons également qu'à partir de 7h50, les enfants ne peuvent plus entrer par la porte principale. Ils doivent se rendre directement sur la cour puisqu'il y a de la surveillance.

Sécurité

- Veuillez rappeler à votre enfant de traverser au coin des rues où il y a un(e) brigadier(e). De plus, nous vous rappelons que les élèves ne doivent pas arriver à l'école avant 7h50 le matin et 12h35 le midi, puisqu'il n'y a pas de surveillance avant ces heures.
- Nous vous demandons également de respecter la signalisation aux alentours de l'école.

Stationnement

- Le stationnement est réservé aux membres du personnel. Il est donc **INTERDIT** aux parents de l'utiliser entre 7h à 16h. Les parents utilisateurs du service de garde doivent se stationner ailleurs que dans le stationnement du personnel.
- **L'accès au débarcadère est interdit de 7h40 à 16h** afin de laisser l'accès aux autobus et aux berlines.

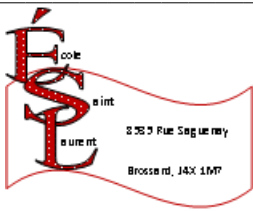
Vêtements chauds

- Vos enfants doivent être convenablement habillés pour les temps froids, car à l'exception de journées glaciales (-25 C), tous doivent aller dehors aux récréations.

Attention : Seul un billet médical dispensera un élève de sortir aux récréations.

Rappel : frais chargés aux parents. Veuillez prendre note que ceux et celles qui avaient remis un chèque, en début d'année, ceux-ci seront déposés mercredi. D'ici vendredi, un état de compte pour les frais chargés aux parents ainsi que les activités éducatives, sera déposé sur le portail afin que vous puissiez effectuer le paiement avant la période des vacances de Noël, au plus tard, s.v.p.

Un paiement par internet est plus sécuritaire et permet un meilleur suivi pour tous. Prière d'être vigilant afin de ne pas confondre le numéro de référence qui diffère de celui du service de garde.



Membres du personnel

ADMINISTRATION

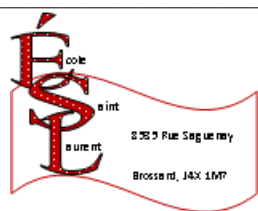
| | |
|---------------------|--------------------------------------|
| de Champlain, Karen | Directrice |
| Bourdeau, Mélanie | Secrétaire d'école (en remplacement) |
| Veltan, Christian | Concierger |
| Paredes, Otto René | Concierger de soir |

SERVICE DE GARDE

| | |
|------------------------|----------------------|
| Belisle, Diane | Tech. Serv. de garde |
| Bussières, Cindy | classe principale |
| Maréchal, Julie | classe principale |
| Peppy, Christine | Éducatrice |
| Bartuccio, Julie | Éducatrice |
| King Racicot, Donna | Éducatrice |
| Mc Sorley, Janice | Éducatrice |
| Blain, Ruth | Éducatrice |
| Guadalupe, Maria | Éducatrice |
| Dupuis, Stéphan | Éducateur |
| Lambert, Chantal | Éducatrice |
| Lepage, Louise | Éducatrice |
| Mazzarese, Véronique | Éducatrice |
| Landry, Caroline | Éducatrice |
| Contretas, Mariana | Éducatrice |
| Morena, Graic | Éducatrice |
| Bendriouech, Khadidija | Éducatrice |
| St-Pierre, Mélanie | Éducatrice |
| Pépin, Chantal | Éducatrice |


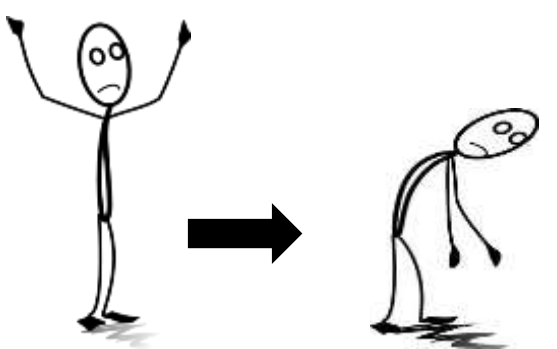
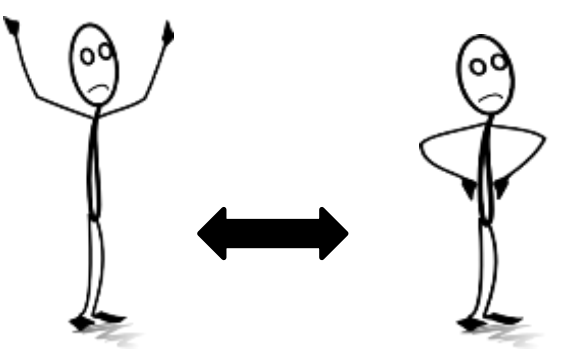
SURVEILLANTES

| | |
|---------------------------|-------------------|
| Chalut, Lison | Surveillante midi |
| Labelle, Johanne | Accueil soir |
| Vives Rivera, Sara-Esther | Surveillante midi |
| Lavoie, Chantal | Surveillante midi |
| Wong, Kim | Surveillante midi |



Membres du personnel

| PERSONNEL ENSEIGNANT | POSTE OCCUPÉ |
|--------------------------------------|---|
| Lamoureux, Marie | Gr. 001 |
| Pigeon, Marie-Eve | Gr. 002 |
| Dionne, Caroline | Gr. 003 |
| Duhamel-Da, Marie-Michelle | Gr. 004 (Ariane-vendredi) |
| Pilon, Marilyne | Gr. 101 |
| Bédard, Hélène | Gr. 102 |
| Brosseau-Villeneuve, Sophie | Gr. 103-203 (Stéphanie-1 mercredi sur 2) |
| El-Moussawi, Salam (Dufault, Lyne) | Gr. 201 |
| Faraire, Isabelle | Gr. 202 (Stéphanie-1 vendredi sur 2) |
| Gaudreau, Fanny | Gr. 301 (Stéphanie-jeudi) |
| Cloutier, Nathalie | Gr. 302 (Stéphanie-1 vendredi sur 2) |
| Monette, Marie-Eve | Gr. 303 |
| Boire, Jeannine | Gr. 401 (Ariane-jeudi) |
| Beaupré, Maryse | Gr. 402 |
| Jacques, Carolyne | Gr. 501 (Ariane-mercredi) |
| Simon, Lisandre | Gr. 502 (Ariane-mardi) |
| Lacourse, Katia | Gr. 503 |
| Bergeron, Julie | Gr. 601 |
| Arsenault, Nathalie | Gr. 602 |
| Forest, Andréanne | Gr. 171 |
| Champagne, Isabelle | Gr. 271 |
| Jacques, Pascale (Anne-Marie Hébert) | Gr. 371 |
| Leblanc, Richard | Anglais |
| De La Torre Santana, Ismary | Anglais (mardi pm, mercredi, vendredi) |
| Bolduc, Sébastien | Ed. phys. |
| Racine, Joey | Ed. phys. (lundi, mercredi) |
| Grothé, Julie | Orthopédagogue (lundi au jeudi) |
| Lepage, Marie-Josée | Orthopédagogue (mercredi, jeudi) B.V.5396 |
| Harvey, Chantal | Musique |
| Tétreault, Nancy | Arts plastiques (mercredi AM) |
| PROFESSIONNEL ET SOUTIEN | |
| Boisclair, Hélène | Psychologue B.V.4807 (mardi, vendredi) |
| Martin, Julie | Psycho-éduc. B.V.4849 (mercredi) |
| Leblanc, Karine | Orthophoniste B.V.4832 (mardi, merc. PM, vendredi AM) |
| Bonin-Charron, Stéphanie | Soutien linguistique (lundi PM., mardi, mercredi et vendredi) |
| Petitclerc, Annie | TES - 171 |
| Blanchette, François | TES - 271 |
| Desroches, Julie | TES - 371 |
| Morin, Stéphanie | TES - 371 |
| Tremblay, Jo Anie | TES - 371 |
| Costa Gomes, Tania | TES (27,5h) |
| Quesnel, Sylvie | TES (27,5h) |
| Petitclerc, Annie | TES (20,5h) |
| Gorena Klaric, Darlen | PEH (24,5h) |
| Dumontet, Jessica | PEH (17,5h) |

| | | |
|---|---|--|
|  | <p align="center"> Le saviez-vous? On confond souvent le conflit et l'intimidation... </p> | |
| | | |
|  <p align="center">Intimidation</p> |  <p align="center">Conflit</p> | <p align="center"> <u>Capsule</u> <u>de la</u> </p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Rapport entre deux personnes où l'un s'impose à l'autre par la force physique, verbale ou psychologique • Persistant et répétitif • Sentiment de détresse de la victime | <ul style="list-style-type: none"> • Confrontation entre deux personnes (ou groupe de personnes) qui ne partagent pas le même point de vue | |
| <p align="center"> Attention : Il y a une différence entre la taquinerie et l'intimidation. La taquinerie ne devrait pas blesser l'autre ... Équipe des psychoéducateurs, CSMV, 2013 </p> | | |

psychoéducatrice